



*Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes  
Canton de Limay*

**ENEDIS**

**Monsieur le Directeur**

**Tour Enedis  
34 place des corolles**

**92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

N. Réf. SC-IB/2019

Objet : Compteur Linky

Monsieur le Directeur,

Le déploiement des compteurs Linky se fait actuellement sur la commune de St Martin la Garenne dans des conditions kafkaïennes.

Par courrier vous avez fait savoir à mes administrés que votre prestataire Solution 30 prendrait contact avec eux pour la pose des nouveaux compteurs. C'est d'ailleurs la moindre politesse.

Dans la réalité, il n'en est rien. Cet engagement n'a pas été tenu.  
Votre prestataire intervient de manière anarchique sans prise de RDV.

En outre, lorsque le compteur est sur la voie publique, il le change sans prévenir le client, ni vérifier sa présence effective.

Les habitants subissent une coupure d'électricité, qu'ils soient présents ou non. Certains appareils sont susceptibles de ne pas redémarrer, si l'occupant est absent. L'occupant présent subit une coupure inopinée quel que soit l'heure et l'appareil qu'il utilise à ce moment.

Ces opérations sauvages ne sauraient être tolérées plus longtemps.

Je vous prie donc, Monsieur le Directeur, de bien vouloir faire le nécessaire pour que les règles minimum de bienséance soit appliquées par vos personnels ainsi que ceux dont vous êtes responsable, y-compris par voie de délégation.

Dans l'hypothèse où cette situation inacceptable devrait perdurer, la mairie sera aux côtés des administrés victimes de ses agissements dans leurs démarches légales de défense de leurs droits.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, monsieur le Directeur, mes salutations.



Le Maire  
Stephan CHAMPAGNE